

Suivi du travail des enfants par des agent·e·s locaux·ales

Juin 2023

Résultats d'une étude
qualitative menée au Ghana



International
COCOA
Initiative

Remerciements

Les données de ce rapport ont été collectées et analysées par une équipe de consultants et consultantes dirigée par Olivia Agbenyega et Winston A. Asante à l'Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah (KNUST), à Kumasi. Nous tenons à les remercier pour leur excellent travail.

Nous tenons également à remercier tous les collègues de l'ICI qui ont contribué à cette étude en guidant l'équipe de consultants, en contribuant au contenu, à l'édition et à la mise en page.

Enfin, nous tenons à remercier les agents et agentes du CLMRS et les producteurs et productrices du Ghana pour le temps précieux qu'ils ont consacré à cette étude.

Contenu

Contexte	4
Questions de recherche	4
Données et méthodes	5
Résultats	5
Du point de vue des agent·e·s, en quoi un lien personnel avec les producteurs·trices affecte-t-il les entretiens de suivi ?	5
En quoi un lien personnel entre un·e agent·e et une famille productrice a-t-il un impact sur l'interaction de l'agent·e avec les enfants ?	7
En quoi les liens personnels influent-ils les activités de sensibilisation ?	7
Quels sont les aspects logistiques du travail avec des agent·e·s locaux·ales ?	8
Que pensent les producteurs·trices du SSRTE en général ?	8
En quoi un lien personnel avec l'agent·e influence-t-il l'idée que le et la producteur·trice se fait de la visite de suivi ?	9
Conclusions	9
Recommandations	10

Contexte

L'Étude sur l'efficacité des systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) menée par la fondation ICI a analysé les données de plusieurs systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants actuellement en place dans le secteur du cacao en Afrique occidentale. Cette étude avait pour but de comprendre différentes modalités de fonctionnement et en quoi elles contribuent à l'efficacité globale du système. Un élément saillant est le profil des agents et agentes chargé·e·s d'effectuer les visites de suivi des cas de travail des enfants dans les foyers et les exploitations agricoles.

Bon nombre de systèmes s'appuient sur des **agents locaux et agentes locales**, souvent eux et elles-mêmes producteurs et productrices, pour effectuer ces visites. Les données de ces systèmes suggèrent que les agent·e·s locaux·ales sont un peu plus à même d'identifier des cas de travail des enfants lorsqu'ils et elles **visitent des familles en dehors de leur communauté** que lorsqu'ils et elles visitent des familles au sein de leur propre communauté. Ces données ne donnent toutefois pas les raisons de cette différence. La fondation ICI a par conséquent mandaté une **étude qualitative** au Ghana pour préciser les **interactions entre les agent·e·s locaux·ales et les foyers agricoles de leur environnement social immédiat** qu'ils et elles visitent.



Questions de recherche

L'objectif global de cette étude était de mieux comprendre la dynamique des visites et entretiens de suivi lorsque des agent·e·s du SSRTE ont des liens personnels avec la famille productrice, indépendamment du SSRTE. Cela peut être parce qu'ils et elles sont membres de la même

Quel est le rôle des agent·e·s de suivi dans un SSRTE ?

Sensibiliser les foyers agricoles et la communauté dans son ensemble sur le travail des enfants et les préjudices qu'il cause, et **identifier les enfants** en situation de travail des enfants, ou à risque de l'être, au cours d'un processus de suivi actif utilisant des outils de collecte de données standardisés, font partie des activités principales du SSRTE.

Les agent·e·s de suivi qui mettent en œuvre ces activités (parfois appelé·e·s « relais communautaires ») sont les principaux points de contact entre les producteurs·trices, leurs enfants et le SSRTE. Ils et elles expliquent le fonctionnement du système et ses objectifs, sensibilisent les foyers et les communautés qu'ils et elles visitent et transmettent les informations dans le système qui sert de base à un appui ciblé.

Bon nombre de systèmes du secteur du cacao comptent sur le travail des agent·e·s locaux·ales, qui sont souvent eux et elles-mêmes des producteurs·trices.

Si chaque agent·e de suivi reçoit la même formation de base, chacun·e apporte ses propres compétences, talents, expérience, degré d'implication et capital social au sein de la communauté, qui influent considérablement les résultats de leur travail.

communauté ou de la même coopérative, ou parce qu'ils et elles entretiennent des relations amicales ou familiales.

Plus précisément, l'étude a été guidée par les questions suivantes :

En quoi un lien personnel entre un·e agent·e et une famille productrice a-t-il une incidence sur :

- La disposition du et de la producteur·trice à parler du travail des enfants et à partager d'autres informations sur le foyer lors d'une visite de suivi ?
- Les échanges entre l'agent·e et les enfants du foyer pendant une visite de suivi ?
- L'efficacité des activités de sensibilisation ?
- Les relations de l'agent·e en dehors du contexte du SSRTE, et la dynamique sociale globale au sein de la communauté ?

S'il a été décidé de mener la présente étude après avoir observé que les liens personnels avaient une incidence sur la probabilité d'identifier des cas de travail des enfants, l'étude a également visé à comprendre les **dimensions qualitatives des relations interpersonnelles dans le cadre des visites de suivi**. Entre autres, le degré de confort des agent·e·s, des producteurs·trices et de leurs enfants durant les interactions, leur motivation à mener les entretiens ou à y participer, la manière dont la sensibilisation est perçue des deux côtés, et dans quelle mesure les visites de suivi ont un impact à plus long terme sur leur relation.

Ce document synthétise les résultats de l'étude et tire des conclusions sur les dynamiques sociales que les personnes qui déploient les SSRTE doivent prendre en considération lorsqu'elles travaillent avec des agent·e·s locaux·ales. Les résultats n'ont pas pour but de recommander s'il faut ou non recourir à des agents locaux, ou dans quel contexte y recourir. Entrent en jeu dans cette décision plusieurs considérations logistiques et de coût-efficacité qui dépendent du contexte opérationnel et de la mise en place du système, et dépassent le périmètre de cette étude.

Données et méthodes

Pour étudier ces questions, des **entretiens qualitatifs semi-structurés ont été menés avec des agent·e·s de suivi locaux et des producteurs·trices** dans 4 SSRTE déployés et soutenus par la fondation ICI dans trois régions du Ghana (Eastern, Ashanti et Western North).

Au total, des entretiens ont été menés avec :

- 58 producteurs·trices (19 femmes, 39 hommes) qui avaient déjà reçu des visites de suivi ; et

- 27 agent·e·s du SSRTE (9 femmes, 18 hommes).

Concernant la sélection des personnes interrogées, la préférence a été donnée aux agent·e·s de suivi qui couvrent à la fois des foyers producteurs de leur propre communauté et d'autres communautés. Par conséquent, il était parfois demandé à certain·e·s agent·e·s de comparer des situations d'entretien avec des familles qu'ils et elles connaissaient personnellement et avec des familles qu'ils et elles ne connaissaient qu'en qualité d'agent·e du SSRTE.

Les données ont été collectées en mai 2022. Une équipe de consultant·e·s externe s'est chargée de la collecte et de l'analyse des données, et la fondation ICI a fourni des orientations sur l'élaboration des questionnaires et l'échantillonnage.

Les données des entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique. Si les questions de recherche ont servi de point de départ à l'analyse, d'autres thèmes ont été identifiés à partir du contenu des entretiens et intégrés à la synthèse des résultats. Le consultant a rédigé un rapport complet contenant tous les résultats détaillés. Ce rapport est disponible sur demande auprès de la fondation ICI.



Résultats

Du point de vue des agent·e·s, en quoi un lien personnel avec les producteurs·trices affecte-t-il les entretiens de suivi ?

Il a été demandé aux agent·e·s de décrire comment leurs interactions avec les producteurs·trices étaient affectées au cours des visites de suivi par les liens

existant avec un·e producteur·trice en dehors du cadre du SSRTE. Il leur a été demandé de raconter comment ils et elles étaient reçus, comment ils et elles sentaient en remplissant le questionnaire, s'il était facile ou non de discuter de questions relatives au travail des enfants, et comment ils et elles se sentaient pendant les visites.

Les agent·e·s ont indiqué que lorsqu'ils et elles connaissaient personnellement un·e producteur·trice, ils et elles se sentaient en général accueilli·e·s chaleureusement quand ils et elles venaient pour une visite. Les agent·e·s se sentent alors à l'aise et en sécurité. Ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'ils et elles font la première visite d'un·e producteur·trice qu'ils et elles ne connaissent pas. Dans cette situation, si la plupart des familles productrices les accueillent avec politesse et amabilité, cela n'est pas toujours le cas puisque certains agent·e·s ont été accueilli·e·s avec froideur et hostilité par des producteurs·trices. Ils ont expliqué que certain·e·s producteurs·trices étaient méfiant·e·s et craignaient de faire l'objet d'une enquête pénale, notamment ceux et celles qui faisaient effectivement travailler leurs enfants sur l'exploitation agricole. Certain·e·s agent·e·s ont indiqué qu'ils et elles ne se sentaient parfois pas en sécurité et craignaient même que les producteurs·trices les agressent physiquement, notamment quand ils et elles identifient des cas de travail des enfants au sein de foyers avec qui ils et elles n'ont aucun lien personnel. Si cela peut ne pas affecter la performance du SSRTE à court terme, il s'agit d'une considération à prendre en compte pour garantir la durabilité du système à plus long terme, car les situations perçues comme désagréables ou comme sources d'anxiété pour les personnes impliquées doivent être évitées afin que les parties prenantes locales des SSRTE s'approprient le processus et restent motivées.

Les agents·es ont également mentionné que les entretiens pouvaient parfois être difficiles à mener chez des producteurs·trices qui ne les connaissaient pas. Les producteurs·trices estiment que certaines questions posées à propos de leur foyer et de leur famille étaient trop indiscretes. Il est important de noter qu'en général, ils et elles étaient moins enclin·e·s à parler ouvertement du travail de leurs enfants. Les agent·e·s ont estimé que de nombreux·ses producteurs·trices savent que la loi

interdit que les enfants effectuent des tâches dangereuses et ils et elles ont ressenti chez eux et elles des hésitations à parler de cela à des inconnu·e·s.



En revanche, les agent·e·s ont également indiqué que lorsque les producteurs·trices les connaissaient personnellement, certaines questions posées dans le cadre d'entretiens de suivi étaient perçues comme embarrassantes, notamment celles relatives au travail des enfants.

Les agent·e·s ont également indiqué que lorsqu'ils et elles rendaient visite à des ami·e·s, des membres de leur famille ou des voisin·e·s pour un suivi du travail des enfants, il était parfois difficile de s'assurer l'attention du et de la producteur·trice pendant l'entretien. Certain·e·s producteurs·trices étaient ravi·e·s de les recevoir et heureux/-ses de discuter de sujets d'ordre personnel mais ils et elles ne prenaient pas l'agent·e au sérieux au moment de remplir le questionnaire structuré.

En conclusion, les agent·e·s estiment qu'il est plus simple d'approcher et de s'entretenir avec des producteurs·trices qu'ils connaissent personnellement. Que les agent·e·s connaissent les producteurs·trices personnellement ou non, poser des questions sur le travail des enfants peut parfois présenter des difficultés, qui diffèrent dans les deux cas. Celles-ci semblent plus nombreuses en l'absence de lien personnel entre un·e agent·e et un·e producteur·trice.

Dans la plupart des cas, les agent·e·s sont reçu·e·s par les producteurs·trices de façon amicale et respectueuse, y compris lorsque la famille ne les connaît pas et lorsqu'il s'agit d'une première visite. Les accueils hostiles et les réserves de la part des

producteurs·trices à l'encontre des agent·e·s et du SSRTE ont été reportés comme des cas exceptionnels. La peur des producteurs·trices que les agents de CLMRS viennent dans le but d'appliquer la loi semble un principalement problème quand les producteurs·trices ne connaissent pas personnellement les agent·e·s.

En quoi un lien personnel entre un·e agent·e et une famille productrice a-t-il un impact sur l'interaction de l'agent·e avec les enfants ?

Les enfants sont au cœur des SSRTE. Lors des visites de suivi réalisées dans le cadre des SSRTE déployés par la fondation ICI, les agent·e·s discutent directement avec tous les enfants âgés de 5 à 17 ans qui vivent dans le foyer. Les agent·e·s demandent en premier lieu l'accord des parents pour interroger les enfants. Puis, ils et elles organisent les conversations avec chaque enfant de sorte à ce que les parents puissent observer les échanges à distance mais ne puissent pas entendre ce qui se dit. Ce type de situation permet aux enfants de se sentir à l'aise et en sécurité, et de parler ouvertement sans être sous le contrôle parental.

Les agent·e·s ont indiqué que leurs interactions avec les enfants étaient généralement moins compliquées dans les foyers qu'ils connaissaient personnellement. Les parents n'hésitent pas à consentir à ce que leur enfant soit interrogé(e) si l'agent·e est une personne de confiance. Les agents ont signalé que cela pouvait néanmoins ne pas être le cas des producteurs·trices qui astreignent leurs enfants à des tâches agricoles dangereuses et souhaitent l'occulter. Lorsque les parents ne connaissent pas les agent·e·s, ils manifestent avec davantage d'insistance le souhait d'être présents lors des entretiens avec les enfants.

Les agent·e·s ont également expliqué que le lien personnel qu'entretient l'agent·e avec la famille avait souvent une incidence sur la qualité de sa conversation avec les enfants. Plus important encore, les enfants étaient généralement moins timides et moins intimidés face à un·e agent·e qu'ils connaissaient déjà, ce qui facilite l'entretien. En outre, certain·e·s agent·e·s ont mentionné que la

barrière linguistique compliquait parfois les échanges avec les enfants d'autres communautés.

De nouveau, ces résultats soulèvent des considérations importantes pour la conception des SSRTE et des protocoles de visite. Lorsque le foyer qui accueille un·e agent·e ne le connaît pas, il est tout particulièrement important d'expliquer aux parents le but de l'entretien avec un enfant et son déroulement. Les agent·e·s doivent également s'efforcer de gagner la confiance de l'enfant, non seulement pour que l'entretien soit efficace, mais également afin d'éviter qu'il ne soit source d'anxiété ou ne provoque des émotions négatives chez l'enfant.

En quoi les liens personnels influent-ils les activités de sensibilisation ?

En plus de réaliser des entretiens de suivi, la deuxième activité principale des agent·e·s des SSRTE mis en place par la fondation ICI est d'organiser des séances de sensibilisation pour les familles sur ce qu'est le travail des enfants et les raisons pour lesquelles il est préjudiciable. On peut s'attendre à ce que la propension des familles à écouter ces messages de sensibilisation, à les prendre au sérieux, à les remettre en question, voire à s'y opposer, dépend de l'image qu'elles se font de l'agent·e. Le fait que l'agent·e soit un membre de la communauté, du tissu social ou même de la famille en qui la famille a confiance aura des implications sur la manière dont sont reçues les activités de sensibilisation.



Les conditions pour que des activités de sensibilisation se traduisent effectivement par des

changements de comportement ne font pas partie du champ d'application de cette étude. L'étude qualitative présentée ici restitue les commentaires immédiats que des agent·e·s reçoivent lors de séances de sensibilisation, et l'idée qu'ils et elles se font de l'intérêt, du degré d'attention et d'ouverture des producteurs·trices aux messages, plutôt que leur impact à long terme.

Les agent·e·s ont pour la plupart insisté sur le fait que la majorité des familles productrices écoutaient attentivement leurs messages de sensibilisation sur le travail des enfants et les risques associés. Cette conclusion vient du fait que les producteurs·trices prennent activement part aux discussions et posent des questions pour clarifier certains points, voire demandent des informations supplémentaires.

Selon les agent·e·s, les séances de sensibilisation sont efficaces et utiles, tant pour les familles qu'ils connaissent personnellement que pour celles qu'ils ne connaissent pas. Certain·e·s agent·e·s trouvent cependant qu'il est légèrement plus facile de communiquer les messages à des familles qu'ils connaissent personnellement.

Quand les agent·e·s travaillent au sein de leur propre communauté, certain·e·s ont directement observé des changements de comportement chez des producteurs·trices, qui abandonnent les pratiques de travail agricole des enfants après les séances de sensibilisation. Cependant, il arrive également que des enfants effectuent des activités agricoles sur l'exploitation quelques semaines après les séances.

Les agent·e·s ont également signalé que si les producteurs·trices semblent s'intéresser à la première séance de sensibilisation, ils se sont plaints lors des séances suivantes que le contenu était trop répétitif et monotone.

Quels sont les aspects logistiques du travail avec des agent·e·s locaux·ales ?

D'autres questions ont été posées aux agent·e·s sur le fait de connaître les producteurs·trices personnellement et ceux et celles-ci ont abordé certaines considérations d'ordre plus pratique. Ils et elles ont indiqué qu'il était parfois difficile et chronophage de trouver le lieu de résidence de producteurs·trices qu'ils et elles ne connaissaient pas

et auprès desquel·le·s ils et elles se rendaient pour une première visite. Trouver les plantations cacaoyères était encore plus compliqué lorsqu'elles se trouvaient en dehors de leur communauté. En outre, les agent·e·s ont indiqué dans ce contexte qu'ils et elles se sentaient plus en sécurité lors de visites à des producteurs·trices de leur propre environnement social.

Que pensent les producteurs·trices du SS RTE en général ?

Dans le cadre de cette étude, il a également été demandé aux producteurs·trices de donner leur opinion sur le SS RTE en général. La plupart d'entre eux et elles ont indiqué comprendre les objectifs du SS RTE et les soutenir. Néanmoins, certain·e·s producteurs·trices se sont également montrés sceptiques envers les efforts d'élimination du travail des enfants dans le secteur du cacao de manière plus générale. En effet, ils et elles estiment que certaines familles ont besoin que les enfants participent aux travaux agricoles et pensent que les initiatives insistent trop sur la prévention du travail des enfants sans pour autant proposer de solutions de substitution viables aux familles.

La majorité des producteurs·trices ont également précisé qu'ils et elles avaient des difficultés à répondre aux questions posées par les agent·e·s durant les entretiens. Un nombre encore plus important de producteurs·trices trouvent que les questions posées durant l'entretien sont trop personnelles. Il est toutefois bon de noter que certains producteurs·trices ont insisté sur ce fait en donnant des exemples de questions qui ne sont en réalité pas posées durant les entretiens de suivi du travail des enfants mais qui ont pu l'être dans le cadre d'autres activités de collecte de données (études sociales, certifications, etc.). Nous pensons que les producteurs·trices ont confondu différentes situations d'entretiens.

À ce propos, bon nombre de producteurs·trices ont indiqué avoir le sentiment d'être trop sondé·e·s. Ils et elles se sont plaint·e·s que certaines questions leur étaient trop fréquemment posées par différent·e·s agent·e·s pour répondre à de longues enquêtes sur des sujets redondants en lien avec des données démographiques, des caractéristiques de leur exploitation agricole et des pratiques agricoles. Un·e

producteur·trice témoigne : « *même les cacaoyer·e·s sont fatigués des visites à répétition et des interminables conversations.* »

En quoi un lien personnel avec l'agent·e influence-t-il l'idée que le et la producteur·trice se fait de la visite de suivi ?

Il a été demandé aux producteurs·trices d'expliquer en quoi, selon eux et elles, un lien personnel avec l'agent·e peut influencer leurs échanges. En règle générale, les producteurs·trices ont insisté sur le fait qu'ils et elles plaçaient une grande confiance dans les agent·e·s. Même lorsqu'ils et elles ne connaissaient pas les agent·e·s qui se rendaient chez eux et elles pour une première visite de suivi, très peu de producteurs·trices ont indiqué avoir eu un sentiment de défiance ou d'hostilité envers un·e agent·e. Cependant, la plupart des producteurs·trices avaient déjà vu l'agent·e plusieurs fois avant la collecte de données dans le cadre de cette étude. Il est possible qu'ils et elles aient établi la confiance sur la base d'échanges positifs qu'ils et elles ont eus avec l'agent·e et aient facilement oublié leurs réserves initiales. Très peu de producteurs·trices ont admis qu'ils avaient redouté des suites légales lors de la première visite d'un·e agent·e qu'ils ne connaissaient pas.

Les producteurs·trices ont confirmé les dires des agent·e·s selon lesquels ils et elles avaient plus confiance lorsque leurs enfants sont interrogés par des agent·e·s de leur environnement social personnel.



Enfin, les producteurs·trices ont indiqué que lorsqu'ils connaissent personnellement un·e agent·e leur relation ou la dynamique sociale au sein de la

communauté n'étaient en rien affectées pas le nouveau rôle des agent·e·s. Aucun cas de prise de distance ou de défiance n'a été signalé au sein des cercles sociaux existants lorsque des personnes devenaient agent·e·s au sein de la communauté et faisaient des visites de suivi ou sensibilisation au travail des enfants. Ce résultat est important et rassurant car le nombre de producteurs de cacao couverts par des SSRTE ne cesse de croître et bon nombre d'entre eux le sont par des agent·e·s locaux·ales, ce qui signifie que cette situation se généralise au sein de l'écosystème social local.

Conclusions

En général, les agent·e·s de suivi locaux·ales ont indiqué que lorsqu'ils et elles effectuent des visites de suivi, ils et elles sont essentiellement accueilli·e·s dans un climat de confiance, d'ouverture et de bienveillance par les familles productrices. Ces dernières se rendent aux séances de sensibilisation avec attention et intérêt, et prennent au sérieux les messages communiqués par les agent·e·s locaux·ales, lequel·le·s observent des changements d'attitude chez les producteurs·trices suite aux séances de sensibilisation, au moins à court terme.

Cependant, il y a un degré élevé de sensibilisation des communautés cultivatrices de cacao à l'interdiction légale du travail des enfants, et lorsque des agent·e·s inconnu·e·s se rendent au domicile de producteurs·trices ou sur les plantations, la peur d'enquêtes pénales peut apparaître parmi les producteurs·trices.

Les liens personnels avec les producteurs·trices peuvent faciliter plusieurs aspects du travail des agent·e·s :

- Les agent·e·s se sentent plus en sécurité et plus à l'aise.
- Les aspects logistiques sont plus faciles à gérer lorsque les agent·e·s de suivi effectuent des missions proches de leur domicile.
- Les producteurs·trices sont parfois plus accessibles et suspectent moins une mission de contrôle de l'application des lois lorsque les agent·e·s les visitent.

- Les producteurs·trices donnent plus facilement leur consentement pour les entretiens avec les enfants.
- Les enfants sont moins timides et moins intimidés par les questions posées et ils y répondent plus facilement lorsqu'ils connaissent l'agent·e qui leur rend visite.

En revanche, des liens personnels peuvent parfois créer une gêne lors de l'entretien, tant du côté de l'agent·e que de celui des personnes interrogées.

En général, l'étude a révélé que le SSRTE et ses objectifs sont appréciés de la plupart des producteurs·trices même si certain·e·s d'entre eux et elles se plaignent du trop grand nombre de visites.



Recommandations

Cette étude permet d'émettre un certain nombre de recommandations. Les modifications suivantes apportées à la mise en œuvre des SSRTE sur le terrain peuvent faciliter le travail des agent·e·s de suivi locaux·ales et l'améliorer :

- La communication sur le SSRTE doit efficacement dissiper les peurs des producteurs·trices de faire l'objet d'enquêtes pénales. Toutes les parties prenantes locales doivent comprendre qu'un SSRTE fournit une approche de soutien et non punitive.

- Des campagnes d'information sur le SSRTE doivent précéder les visites de suivi. Elles doivent cibler tou·te·s les producteurs·trices couvert·e·spar le SSRTE, en expliquer les objectifs et communiquer les modalités des visites.
- Les producteurs·trices doivent également être informé·e·s que les entretiens avec les enfants font partie des visites de suivi et des mesures de protection des enfants devant être prises par les agent·e·s.
- Les agent·e·s, notamment ceux et celles qui travaillent à plein temps et couvrent de nombreux producteurs·trices au-delà de leurs propres communauté et cercles sociaux, doivent être formé·e·s pour savoir faire face aux réactions de défiance ou de peur des producteurs·trices. Même si ces situations restent des exceptions, cette étude nous a permis de constater qu'elles surviennent plus fréquemment avec des agent·e·s visitant des producteurs qu'ils ne connaissent pas personnellement. Les agent·e·s doivent donc être préparé·e·s à faire face à de telles situations et doivent être muni·e·s de messages et d'outils de communication permettant de renforcer la confiance. Les agent·e·s doivent également suivre une formation spéciale pour apprendre à mettre les enfants à l'aise pendant les entretiens.

www.cocoainitiative.org | info@cocoainitiative.org

Secrétariat de la fondation ICI en Suisse

Chemin de Balexert 9
1219 Châtelaine | Suisse
+41 22 341 47 25

Bureau national de la fondation ICI en Côte d'Ivoire

Il Plateaux, 7^e Tranche, Lot 3244, Îlot 264,
Abidjan-Cocody | Côte d'Ivoire
+225 27 22 52 70 97

Bureau national de la fondation ICI au Ghana

N° 16, Djanie Ashie Street,
East-Legon | Accra | Ghana
+233 302 998 870